



Journée du Droit dans les collèges 2022 : "Tous égaux devant la justice ?"

publié le 20/12/2022

Dans le cadre du parcours citoyen, les élèves de 4ème du Collège Clemenceau ont bénéficié de l'intervention de Maître Stéphanie Trapu, avocate à Bressuire missionnée par le Barreau des Deux-Sèvres pour la Journée du Droit dans les collèges édition 2022 sur le thème : "Tous égaux devant la justice ?".

Les caricatures présentées aux élèves ont engendré un questionnement chez les élèves et les réponses de l'avocate ont pu éclairer les jeunes sur les différentes peines encourues selon les infractions, la justice pour les mineurs, le port du bracelet électronique, les conditions de détention en prison.

L'avocate a également rappelé la possibilité qu'un enfant de moins de 13 ans puisse être auditionné et que, à partir de 13 ans, une audition peut devenir obligatoire.

Afin de mettre en avant la prévention, Maître Trapu a invité enfants et familles à consulter le site EducaDroit qui propose une vidéo pour les élèves du Primaire et un livret pédagogique pour les collégiens.

Portfolio

